

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-Sétif



NOTE AUX ARBITRES

01/ VISITE MEDICALE :

Les arbitres doivent savoir qu'avant le test physique d'aptitude, il doit y avoir une visite médicale d'où la nécessité de préparer le dossier médical PCMA.

02/ TEST PHYSIQUE D'APTITUDE :

La DTWA de la LWF-Sétif invite les arbitres à commencer leur préparation physique en vue de passer le test physique d'aptitude de la phase aller de la saison sportive 2023 – 2024.

Les dates et les lieux seront communiqués ultérieurement.

03/ LA FICHE D'ENGAGEMENT 2023 2024 :

La fiche d'engagement pour la saison 2023-2024 est obligatoire pour tous les arbitres. Sans cette fiche, l'arbitre ne peut pas se considérer comme étant engagé avec la LWF Sétif et ne peut aucunement passer le test de la visite médicale et encore moins le test physique. Pour ce faire, l'arbitre doit télécharger la fiche d'engagement se trouvant sur le Site web de la LWF-Sétif, la remplir d'une manière lisible, et par la suite doivent être déposés auprès de la DTWA de LA LWF-Sétif **au plus tard le : 10 Septembre 2023.**

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL-Sétif



COMMISSION D'ARBITRAGE

FICHE D'ENGAGEMENT D'ARBITRE POUR LA SAISON 2023-2024

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : à
Groupe sanguin :
Situation familiale : Niveau d'instruction :
Adresse domicile :
Fonction : Employeur :
Adresse employeur :
Adresse E-mail : @
Tél/fax (domicile) : Bureau : Mobile :
Personne à contacter en cas de nécessité :
Numéro de compte courant postal (RIP 20 chiffres):
Club (s) éventuellement à éviter et les raisons :
Date d'entrée à l'arbitrage :
Taille / ----- Pointure / -----

Etes-vous disponible ? Mettez une croix **X**

Jeudi	vendredi	samedi	mardi

Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessous, dans le cadre de l'exercice de ma fonction, à répondre à toute désignation (sauf cas de force majeure), à me confirmer aux directives techniques de ma structure, à respecter les principes de déontologie définis par les règlements du championnat de football amateur et le règlement de l'arbitre et de l'arbitrage.

Pièces à produire :

1. Dossier médical PCMA + la fiche annexée.
2. 02 photos d'identité .
3. 01 acte de naissance N°12 (*)
4. 01 copie de la CNI / PC (*)
5. Carte de Groupage (*)
6. 01 chèque CCP barré. (*)

NB : (*) Pour les nouveaux arbitres seulement

En cas d'indisponibilité veuillez aviser la ligue 72H avant

Fait à, le / /
Signature de l'intéressé